Mot du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph, à l'inauguration du colloque « La cour pénale internationale et les pays arabes » du CEDROMA et de la Faculté de Droit et des sciences politiques de l'USJ, le 26 novembre 2015, à 15h00, à l'Amphithéâtre Gulbenkian, CSS.

Nos hôtes sont nos nobles personnes, dit un proverbe arabe. De ce fait, qu'il me soit permis de saluer, dans ce mot bien circonstanciel, nos hôtes et leur souhaiter la bienvenue ainsi qu'à vous tous, chers participants à ce colloque et Amis de l'USJ et de la Faculté de droit et des sciences politiques et évidemment de son Centre d'études des droits du monde arabe, le CEDROMA qui organise ce colloque sur « la cour pénale internationale et les pays arabes ». Je tiens à dire mes remerciements à Madame Marie-Claude Najm, directrice du CEDROMA, pour la continuité qu'elle assure à la tête de ce Centre suite à la fin de mandat du professeur Kadige à qui je rends hommage pour sa longue direction du Centre. Cette continuité qui ne laisse place à des ruptures hasardeuses, donne un sens à tout le travail dispensé par le Centre allant de la grande enquête sur les droits de l'enfant dans le monde arabe et, plus récemment, la publication de la version arabe du code civil français comparé aux juridictions de quatorze pays arabes. C'est un réel service que ce Centre a rendu au monde arabe et ce n'est pas une répétition stérile que d'insister aujourd'hui sur cette mission toujours vivante et à venir, du fait que notre monde vit de multiples problèmes conflictuels qui seuls les chercheurs et les connaisseurs peuvent examiner de près et apporter des réponses systématiques adaptées à notre situation tenant compte des principes et des valeurs universelles qui animent la raison universelle.

En fait, regardant de près le titre de votre colloque « la cour pénale internationale et les pays arabes», j'ai bien revu certaines lectures d'ouvrages philosophiques allant de Spinoza, Descartes, Emmanuel Kant à Jürgen Habermas ou Jankélévitch ou Axel Honneth, en passant par G.W. Hegel, l'idée d'un gouvernement universel qui gère les affaires de notre planète ne se fait pas rare et se développe, telle une révélation d'ordre prophétique, comme une constante et une prophétie qui prend racine quelque part dans notre conscience humaine la plus intime et la plus rebelle. Ce qui est recherché derrière cette revendication, n'est point une recherche d'une meilleure organisation des affaires des hommes, mais une paix universelle fondée sur deux ou trois principes : les hommes méritent cette paix eux qui ont vécu longtemps dans l'insécurité et la guerre et ses atrocités, la justice est le maître mot à rendre par cette gouvernance universelle, sa tâche étant d'aider les gens à vivre harmonieusement leur pluralisme et la philosophie et les philosophes doivent être à la pointe de ce combat pour la paix et la construction de la cité des citoyens respectueux d'un même code humain de droits et de devoirs. Dans cet ordre des choses, le droit d'intervention au nom des valeurs humaines les plus

universelles et du principe de poser un acte de bien ou de mal dimension universelle est une donnée de base qui ouvre la porte à la nécessité d'une institution universelle qui fait justice.

À vrai dire, nous sommes bien loin dans notre monde du Proche et Moyen-Orient de nos jours de cette cité vertueuse qui fut jadis pensée par un Platon et par al Farabi, un philosophe bien plus proche de nous, encore enseigné dans les manuels de philosophie, lorsqu'ils existent. Car notre monde a presque expulsé la philosophie de ses murs et la justice fait l'effort de demeurer autonome et de peser dans la marche pour un monde plus citoyen. Les conflits étant ce qu'ils sont et les responsables des injustices bravant toute justice, qu'elle soit celle du monde ou celle du ciel, nous avons bien besoin de l'existence même de cette cour pénale internationale pour qu'au moins elle fasse peur et pour que tout chacun soit contraint à rendre compte de ses actes qui manquent de vertu et d'humanité.

Je ne peux ainsi que souhaiter bonne chance à vos travaux et même du courage à votre réflexion sur l'opportunité d'un plus grand rôle d'une institution universelle dans l'histoire de notre monde arabe. Beaucoup de personnes attendent le moment où ils peuvent élever la voix pour clamer : vive la justice.